

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Acte de délimitation d'une propriété communale

N° : VA_DEC2021_68

Service : Foncier, immobiliers et habitat

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De signer le procès-verbal de délimitation du domaine public artificiel hors voirie ainsi que le plan de délimitation, suite à la demande du cabinet de géomètre SCP ROBERT qui a été chargé de procéder au bornage d'un terrain voisin de la parcelle cadastrée section NO n° 1130, propriété de la ville.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 25 février 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178681-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 4 mars 2021